

- Enfants accompagnés de leur mère ainsi que de leurs proches et de leurs voisins, tous liés par une histoire commune, parce qu'ayant partagé la même vie avant la crise et ayant fui ensemble. Ceci, pour qu'au travers du sentiment d'appartenance à une "communauté de destin", ils puissent recréer à l'étranger, un peu de la patrie qu'ils ont été contraints de laisser derrière eux.

- Enfants et adolescents ayant fui, seuls, sans famille et sans voisin pour les soutenir.

Le voyage a été organisé en autobus - le groupe de 1000 personnes était composé comme suit:

150 enfants d'âge préscolaire,  
420 enfants d'âge scolaire,  
125 adolescents, dont 30 abandonnés,  
305 adultes: 300 femmes et mères et 5 pères.

En Suisse, nos "hôtes" ont été logés dans des centres d'accueil de demandeurs d'asile actuellement inoccupés. Il s'agit de vieux hôtels, de maisons de retraite, de homes d'enfants, etc. Chaque centre héberge 50 à 80 personnes.

A chaque centre est attachée une équipe interdisciplinaire d'assistance, dans une proportion de 1 assistant pour 13 réfugiés. La mission de cette équipe est la suivante :

- Mise en place de l'infrastructure nécessaire (nos assistants ont un rôle d'hôtes),
- Soutien des mères dans l'accomplissement de leur tâches quotidiennes (achats, cuisine, santé, éducation des enfants, renseignements sur la Suisse),
- Cours d'allemand pour les adultes et les enfants, enseignement scolaire et animation des enfants.

Au cours d'un **séminaire préparatoire** auquel ont participé nos assistants et assistantes, les différents aspects de cette mission ainsi que les exigences qu'elle implique, ont été examinés, à savoir:

- le rôle de la mère,
- le rôle de l'assistant,
- les conditions-cadre de prise en charge des enfants,

- les aspects psychosociaux de l'assistance.

C'est ainsi que nous avons pu dégager quelques règles importantes:

1. Les mères sont et restent les personnes de référence de leurs enfants et les principales responsables de leur éducation. Les interventions de l'assistant n'ont lieu qu'au travers des mères.

2. Renforcement du sentiment d'appartenance à la même "communauté de destin" dans l'accompagnement psychosocial des mères.

3. Les tâches quotidiennes doivent être confiées aux mères, dans toute la mesure du possible. Il est en effet très important pour ces dernières de pouvoir se rendre utile. Nos assistants et assistantes ne sont là que pour aider...

4. Après la période de repos et d'adaptation, des offres adéquates doivent être développées pour chaque catégorie d'âge en ce qui concerne le soutien, l'occupation et l'encouragement.

5. Toutes les interventions doivent prendre en compte, à la fois, l'éventualité d'un séjour prolongé en Suisse et celle du rapatriement au pays.

### 3. Expériences réalisées jusqu'à présent

Dans leur grande majorité, les mères et les enfants sont arrivés en Suisse dans un état physique et psychique étonnamment bon, vu les circonstances, et ils se sont également très vite adaptés à leur nouvel environnement. Les 2 à 3 premiers mois ont constitué une phase de repos pour tous les participants. Ceux-ci se sentaient certes en sécurité dans nos centres et moins préoccupés de leur sort commun, mais les événements en cours dans leur pays semblaient rester pour eux un objet de préoccupation constante. Beaucoup d'enfants et leurs mères souffrent beaucoup de la séparation d'avec les pères et les maris, surtout aussi parce qu'ils sont sans nouvelles ou que les nouvelles qui leur parviennent sont généralement très tristes. Au cours des derniè-